

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/06

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 14 juin 2024 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Promotion d'un fonctionnaire communal ;

Séance publique

2. Finances :
 - a) Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2023 ;
 - b) Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2025 ;
 - c) Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial pour l'année d'imposition 2025 ;
3. Affaires de personnel : création d'un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service des ressources humaines ;
4. Enseignement :
 - a) Plans de développement scolaire ;
 - b) Plans d'encadrement périscolaire ;
5. Pacte communal du vivre-ensemble interculturel : nomination des membres du comité de pilotage du pacte communal ;
6. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation de contrats de bail ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
7. Approbation de décomptes ;
8. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
9. CIPA Howald – Prise en charge du résultat négatif ;
10. Approbation de subventions extraordinaires ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 7 juin 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.